



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
6 juillet 2017
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2017
5-11 septembre 2017, New York
Point 6 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

**Descriptif de programme de pays pour l'Ukraine
(2018-2022)**

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Considérations générales	2
II. Priorités du programme et partenariats	5
III. Administration du programme et gestion des risques.....	8
IV. Suivi et évaluation.....	10
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour l'Ukraine (2018-2022)	12



I. Considérations générales

1. Depuis son indépendance en 1991, l'Ukraine construit une économie de marché concurrentielle appuyée par des institutions publiques responsables et réactives. La crise financière mondiale a brutalement mis fin à la croissance rapide des années 2000, entraînant une baisse de 15 à 20 % du produit intérieur brut (PIB) en 2008-2009. Le relèvement après la crise a été de courte durée car le pays s'est enlisé dans l'instabilité politique, avec pour résultat des conflits, un ralentissement de l'économie et un taux de chômage élevé. Entre 2013 et 2015, le PIB s'est effondré, passant de 181 milliards de dollars des États-Unis à 91 milliards de dollars (soit un PIB par habitant de 3 986 dollars à 2 005 dollars)¹. Cinquante-sept pour cent des Ukrainiens vivent en dessous du seuil de pauvreté, 40 % des ménages étant dépendants des prestations sociales². Les perspectives économiques pour 2017 sont plus positives, avec des prévisions de croissance de l'ordre de 2 %³. Le climat des affaires reste problématique : l'Ukraine se classe au 80^e rang sur 190 pays selon l'indice de la « facilité de faire des affaires » établi par la Banque mondiale⁴.

2. L'instabilité et les conflits aggravent les difficultés économiques. En 2013-2014, le mouvement dit « révolution de la dignité » s'est élevé contre la mauvaise gouvernance, la corruption et l'impunité et a renversé le Gouvernement. Par la suite, des conflits ont éclaté dans l'est de l'Ukraine, où les séparatistes ont pris le contrôle des bureaux des autorités locales dans certaines parties des unités administratives régionales (oblasts) de Donetsk et Luhansk. Depuis, les combats ont tué environ 10 000 personnes, en ont blessé plus de 22 000 et en ont déplacé plus de 1,7 million. Le conflit a entraîné des violations généralisées des droits de l'homme et des actes de violence sexuelle et sexiste, et a engendré le déclin économique. Les personnes déplacées sont particulièrement vulnérables (59 % d'entre elles sont des personnes âgées, 58 % sont des femmes et 8 % sont des enfants)⁵. Si le conflit actuel sape la stabilité et la reprise économique, les besoins d'aide d'urgence et de relèvement rapide subsistent dans l'est de l'Ukraine.

3. Les problèmes de gouvernance et les vulnérabilités persistent. L'indice d'efficacité du Gouvernement du pays (-0,51 en 2015)⁶ reflète la piètre qualité des services dans la fonction publique et la lenteur de la réforme institutionnelle. Malgré certaines améliorations, le pays se classe au 131^e rang sur 176 pays pour l'indice de perception de la corruption 2016⁷ et au 78^e (sur 113) pour l'indice de l'état de droit⁸. Les femmes ukrainiennes restent sous-représentées à tous les niveaux du processus de prise de décisions, n'occupant que 12 % des sièges parlementaires et 15 % des postes dans les conseils d'oblast. En moyenne, les femmes gagnent 36 % de moins que les hommes. Les femmes rurales sont particulièrement vulnérables : 48 % d'entre elles n'ont pas accès à des services médicaux locaux, 36 % ne participent pas à la prise de décisions au sein de leur communauté et 67 % n'ont pas accès à Internet de leur domicile⁹. La violence sexiste est omniprésente et en hausse. La baisse démographique est exacerbée par le fait que les jeunes ne sont pas pris en compte dans les politiques, notamment dans

¹ www.data.worldbank.org/country/ukraine.

² Organisation internationale du Travail, « Système de sécurité sociale de l'Ukraine en 2014-15 et au-delà : vers des socles de protection sociale efficaces », 2016.

³ Banque mondiale. Mise à jour de la situation économique de l'Ukraine, 2016.

⁴ www.doingbusiness.org/data/exploreeconomies/Ukraine.

⁵ www.un.org.ua/en/publications-an-reports/un-in-ukraine-publications/3700-humanitarian-needs-overview-in-ukraine-2016.

⁶ www.theglobaleconomy.com/Ukraine/wb_government_effectiveness/.

⁷ www.transparency.org/news/feature/corruption_perceptions_index_2016.

⁸ www.data.worldjusticeproject.org/#/groups/UKR.

⁹ PNUAD, Analyse du pays 2016.

les domaines de l'éducation et de l'emploi¹⁰. En particulier, les personnes qui vivent avec le VIH, les personnes handicapées et les toxicomanes se heurtent à des obstacles importants s'agissant d'accéder aux soins de santé, à l'éducation, à l'emploi et aux possibilités de participation citoyenne¹¹.

4. Le développement durable est entravé par la dégradation de l'environnement, notamment la pollution atmosphérique, l'insalubrité de l'eau potable, la contamination due à la catastrophe de Tchernobyl et la déforestation. Quarante pour cent du territoire de l'Ukraine est constitué de terres érodées (qui s'étendent à un rythme de 100 000 hectares par an¹² avec pour résultat des pertes économiques annuelles de l'ordre de 6 milliards¹³. Malgré la richesse de son environnement et de ses ressources naturelles, l'Ukraine est l'un des pays les plus pollués de la région. Étant l'un des pays les moins économes en énergie dans le monde, elle est fortement tributaire d'importations à coût élevé¹⁴.

5. Le Gouvernement a stabilisé l'économie, freiné l'inflation et réalisé une modeste croissance¹⁵ mais reconnaît le besoin crucial de stratégies novatrices de développement inclusives durables. Le Président a déclaré que les objectifs de développement durable serviront de socle commun pour la réforme. Une approche multipartite a été appliquée à tous les stades de l'adaptation des Objectifs, avec les organismes de l'ONU, l'État, le monde universitaire et les organisations de la société civile (OSC) participant aux 50 consultations nationales et régionales.

6. La stratégie de développement durable de l'Ukraine à l'horizon 2020 privilégie les réformes clefs dans les domaines de la corruption, de la justice, des soins de santé et de la protection de l'environnement¹⁶. L'Accord d'association avec l'Union européenne et le Mémorandum sur la réforme du Fonds monétaire international décrivent de nouveaux engagements de réforme, conçus dans le but de promouvoir une économie inclusive, un gouvernement responsable et des garanties en matière de droits de l'homme¹⁷. Le Programme ciblé de l'État (qui doit être approuvé en 2017) privilégie le relèvement et la consolidation de la paix dans l'est de l'Ukraine. Tous les résultats du programme du PNUD reflètent les priorités du Gouvernement.

7. L'évaluation du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) a salué la réaction rapide du PNUD à la crise dans l'est de l'Ukraine¹⁸. L'évaluation du relèvement et de la consolidation de la paix a établi que du fait de sa réputation de médiateur honnête et de ses étroites relations de travail avec les administrations nationales et locales, le PNUD était parfaitement en mesure d'aider le Gouvernement à gérer le relèvement des régions touchées par le conflit¹⁹. En raison de son fonctionnement efficace sur le terrain et de l'accent qu'il met sur la gouvernance démocratique, le PNUD est devenu un partenaire de choix dans l'est

¹⁰ Ibid.

¹¹ www.hrw.org/world-report/2016/country-chapters/Ukraine.

¹² Ukraine National Academy of Agrarian Sciences, Report on Finalizing Land Reform, 2015.

¹³ Tarariko O.H., Iliencko T.V. & Kuchma T.L., « Sustainable Land Use Management and Soil Conservation : Urgency and Challenges in Modern Conditions », Ukrainian Geographical Journal 3, 2016.

¹⁴ Desilver Drew. « The most –and least –energy-intensive nations ». Pew Research Center, 20 October 2015.

¹⁵ www.worldbank.org/en/country/ukraine/publication/ukraine-economic-update-fall-2016.

¹⁶ www.reforms.in.ua/sites/default/files/imce/2020booklet21_11engpreview.pdf.

¹⁷ Les Nations Unies en Ukraine, « L'Ukraine après 2015 : L'avenir que nous voulons », 2013, Kiev.

¹⁸ Olver Richard, « Cadre de partenariat des Nations Unies 2012-2017. Évaluation prévisionnelle et analyse des avantages comparatifs », 2016.

¹⁹ www.un.org.ua/images/V1-RPA_Eng_Vol1.pdf.

de l'Ukraine²⁰. Il est ressorti de l'évaluation des résultats qu'il serait bon de préciser le rôle du PNUD en matière de relèvement et de développement économique et de cibler efficacement les vulnérabilités dans les régions touchées par le conflit. Le nouveau programme de pays aborde ces questions²¹.

8. Les évaluations des résultats ont mis en évidence la pertinence du programme actuel et les contributions positives à plusieurs initiatives de réforme, en particulier dans la lutte contre la corruption. L'adoption du système de déclaration de patrimoine par voie électronique, appuyée par le PNUD, a été reconnue comme l'une des initiatives les plus importantes de l'Ukraine en matière de lutte contre la corruption²². Dans le cadre d'un partenariat décennal avec l'Union européenne (UE), le PNUD a encouragé la mise en œuvre de stratégies de développement participatives et inclusives grâce au programme d'approche communautaire du développement local, qui a eu un impact majeur sur les individus et les communautés²³. Ces initiatives seront développées et intégrées dans d'autres programmes financés par l'UE et l'Agence des États-Unis pour le développement international afin de soutenir les réformes de décentralisation en cours. Les évaluations des résultats ont également permis de recenser les avantages de la coopération Sud-Sud, en particulier de la part des États candidats à l'adhésion à l'UE, dans les domaines de l'efficacité énergétique, de l'engagement civique, de la décentralisation et de la lutte contre la corruption.

9. Les évaluations des résultats du PNUD²⁴ et le tableau de bord de l'équipe de pays des Nations Unies ont mis en évidence les faiblesses de l'intégration de la question de l'égalité des sexes dans la programmation. Des études ont souligné des vulnérabilités disproportionnées des femmes dans les régions touchées par le conflit et la nécessité de reconnaître et d'appuyer le rôle des femmes dans la prévention et le règlement des conflits et la réconciliation²⁵. Le nouveau programme de pays protégera au moins 15 % des ressources destinées à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, renforcera les compétences en matière d'égalité des sexes et privilégiera les besoins des femmes dans les régions touchées par le conflit et dans d'autres situations vulnérables.

²⁰ Étude de cas relative à l'Ukraine : Évaluation du plan stratégique 2004-2017 du PNUD, Réalisation 6. Julian Murray Consulting, mars 2017.

²¹ Vera Devine, Évaluation finale de la réduction de la pauvreté/Résultats du relèvement, 2017.

²² CNN, « Combattre la corruption : L'Ukraine ouvre de nouvelles perspectives avec la déclaration obligatoire de biens », 2016.

²³ Projet d'évaluation de l'approche communautaire du développement local, Phase III, Ukraine, 2017.

²⁴ Kran, Marcia, Évaluation de l'assistance du PNUD à la gouvernance démocratique de l'Ukraine 2012-2016. Devine Vera Évaluation finale de la réduction de la pauvreté/Résultats du relèvement, 2017; Bajraktari, Elinor, Environnement et développement durable, Évaluation des résultats, 2017.

²⁵ Women's International League for Peace and Freedom, « Voices from Ukraine : Strengthen the Role and Contribution of Ukrainian Women in Conflict Prevention, Resolution, Peacebuilding and Reconciliation », 2014.

II. Priorités du programme et partenariats

10. Le programme de pays, élaboré en consultation avec le Gouvernement, les OSC et d'autres partenaires, appuieront la Stratégie de développement national et le Plan d'action du Gouvernement en encourageant le développement humain durable et inclusif en mettant l'accent sur l'autonomisation et les besoins de personnes vulnérables et marginalisées. Le PNUD assurera l'utilisation efficace des ressources en encourageant le développement tenant compte des risques; en recherchant des possibilités de collaboration Sud-Sud (en particulier avec de nouveaux États membres de l'UE); en intégrant l'égalité des sexes et les droits de l'homme dans les interventions menées dans le cadre du programme; en évaluant l'effet environnemental et social de toutes les initiatives; en utilisant l'analyse des données et la recherche pour susciter un dialogue politique; et en transposant à plus grande échelle des modèles rentables, novateurs (comprenant des plateformes de données ouvertes) pour atteindre les groupes vulnérables.

11. La stratégie du programme repose sur trois trajectoires de développement interdépendantes : la gouvernance démocratique inclusive et efficace, le développement durable inclusif tenant compte des besoins des femmes et le relèvement et la réconciliation dans les régions touchées par le conflit. Celles-ci sont conformes aux priorités de la stratégie de développement et du programme de réforme du Gouvernement et s'inscrivent dans le PNUAD, 2018-2022. Le programme s'appuie sur l'analyse de bilans communs de pays, les consultations nationales, la théorie du changement et les leçons tirées des évaluations, qui déterminent l'avantage comparatif du PNUD sur base de ses succès avérés, de sa présence sur le terrain à l'échelle nationale, de partenariats forts avec les administrations nationale et locale, et d'un leadership et d'une coordination reconnus (par exemple, en tant que président de groupes de lutte contre la corruption et de coordination des droits de l'homme). Tout en maintenant l'accent sur l'ensemble du pays, le programme ciblera les besoins des populations vulnérables dans les régions touchées par le conflit et les zones rurales pauvres. Parmi les autres groupes cibles, on peut citer les jeunes et les femmes au chômage, les victimes d'actes de violence (y compris la violence domestique), les personnes handicapées, les personnes touchées par le VIH et les individus issus de la communauté LGBT (lesbiennes, homosexuels, bisexuels et transgenres et intersexuels).

Trajectoire de développement I. Gouvernance démocratique inclusive et efficace

12. Conformément à la stratégie nationale et au programme de réforme, le PNUD appuiera les réformes politiques et institutionnelles qui favorisent un développement humain durable et inclusif en tenant compte des questions concernant l'égalité des sexes.

13. **Prise de décisions et politiques inclusives et réactives.** En travaillant avec le Ministère du développement régional, le PNUD renforcera les capacités d'intégrer le programme de développement humain durable dans les plans de développement et les systèmes statistiques, et d'associer la société civile, les femmes et les jeunes aux processus de développement transparent. Le PNUD utilisera son pouvoir mobilisateur pour forger des partenariats efficaces entre le secteur privé les organisations communautaires (dont les organisations de femmes et les plateformes de la société civile établies lors du cycle précédent). En partenariat avec l'UE et en s'appuyant sur une programmation communautaire réussie, le PNUD aidera les administrations locales à renforcer la fourniture de services publics, en se concentrant sur la réduction de la pauvreté et la préservation de l'environnement. En

réponse à l'évaluation des besoins parlementaires²⁶, le PNUD poursuivra son partenariat avec l'UE et ses États membres pour renforcer les capacités parlementaires. En collaboration étroite avec le Conseil public sur l'égalité des sexes et les autorités locales, le PNUD encouragera la représentation et le leadership des femmes aux niveaux national et local.

14. Institutions responsables et droits de l'homme – Le PNUD renforcera les capacités institutionnelles de représentation démocratique et de responsabilité aux niveaux central et local. En tant que coprésident du groupe de coordination des donateurs dans la lutte contre la corruption, le PNUD et ses partenaires appuieront le développement de systèmes et de processus transparents. Les partenariats Sud-Sud seront mobilisés pour renforcer l'architecture de la lutte contre la corruption de l'Ukraine (par exemple, participation avec l'agence roumaine de lutte contre la corruption sur la vérification électronique et les conflits d'intérêts). Le PNUD s'emploiera avec le Médiateur, le Ministère de la justice et les OSC à renforcer l'accès à la justice, en particulier en faveur des groupes vulnérables. D'autres initiatives seront axées sur la responsabilisation des personnes et des groupes vulnérables pour leur permettre de faire valoir leurs droits et de rechercher des voies de recours en cas de griefs, notamment en cas de discrimination et de violence domestique et sexiste. Le PNUD continuera à travailler avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme (HCR) et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes) pour appuyer la mise en œuvre des recommandations de l'examen périodique universel et du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

Trajectoire de développement II. Développement durable inclusif et tenant compte des questions concernant l'égalité des sexes

15. Afin de maximiser le potentiel économique de l'Ukraine et de protéger sa base de ressources naturelles, le PNUD aidera le Gouvernement, les communautés et le secteur privé à planifier et gérer une économie à faibles émissions de carbone et à haut rendement énergétique, afin d'assurer l'accès équitable aux ressources, en particulier des groupes marginalisés. Les interventions du programme seront guidées par des évaluations environnementales et sociales, afin d'éviter toute incidence négative et de s'attaquer aux risques environnementaux des zones contaminées par Tchernobyl et d'aborder les questions des régions touchées par le conflit, des régions industrielles, de l'érosion des sols et de la gestion des déchets.

16. Développement économique vert – Grâce à des activités de plaidoyer politique engagé et d'interventions visant à renforcer les capacités, le PNUD appuiera le Ministère du développement économique et du commerce, ainsi que d'autres ministères afin d'harmoniser la stratégie de développement durable de l'Ukraine avec les politiques nationales et de promouvoir des politiques intégrant le facteur climatique. De concert avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le PNUD investira dans la création de possibilités d'emplois et de moyens de subsistance verts en faveur des groupes vulnérables, en mettant un accent particulier sur l'emploi des jeunes et le développement des affaires dans les nouveaux secteurs économiques, tels que les technologies de l'information et des communications (TIC) et la biotechnologie. En tenant compte des résultats des évaluations²⁷ et en s'appuyant sur des partenariats avec des associations d'entreprises régionales, le Ministère du développement économique et du commerce et l'OIT, le PNUD renforcera le plaidoyer et la

²⁶ Pat Cox, European Parliament's Needs Assessment Report of Ukraine, 2016.

²⁷ UNDP, In-depth capacity assessment of selected business membership organizations, 2016.

programmation afin de s'attaquer à la question de l'écart de rémunération entre hommes et femmes et de promouvoir l'autonomisation économique des femmes.

17. Amélioration de l'efficacité énergétique et accès durable à l'énergie – Le PNUD fournira des conseils politiques et une assistance technique au Gouvernement, au Ministère de l'énergie, au Ministère du développement régional, et à l'Agence d'État pour l'efficacité énergétique sur les moyens de faire face aux obstacles qui entravent la mise en œuvre de la stratégie d'efficacité énergétique de l'Ukraine. S'appuyant sur son partenariat avec la Société financière internationale, le PNUD s'associera au secteur bancaire pour lancer un nouveau mécanisme de financement en faveur de l'efficacité énergétique. Exploitant son pouvoir de mobilisation, il rassemblera le Gouvernement, le secteur privé, les OSC et les communautés pour débattre des orientations et multiplier les solutions éprouvées pour promouvoir l'efficacité énergétique, l'utilisation des énergies renouvelables et la biodiversité, en transformant ainsi les défis environnementaux en possibilités économiques. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire seront poursuivies avec les nouveaux États membres de l'UE qui ont mis en œuvre des solutions d'efficacité énergétique durables et modernes et des mécanismes de financement.

Trajectoires de développement III. Relèvement et consolidation de la paix dans les régions touchées par le conflit

18. Les interventions du PNUD dans l'est de l'Ukraine viendront à l'appui du relèvement après le conflit et du développement à plus long terme en renforçant les institutions ainsi que les compétences des individus. Cette approche est basée sur l'évaluation du relèvement et de la consolidation de la paix réalisée par l'ONU, l'UE et la Banque mondiale, approuvée par le Gouvernement en août 2015. Le PNUD travaillera en étroite collaboration avec le groupe de la Banque mondiale et les organismes de l'ONU pour rendre opérationnel le fonds d'affectation spéciale pluripartenaire dans le but de cibler les groupes à risque ou vulnérables et de construire une Ukraine plus dynamique, solidaire et résiliente.

19. Relèvement économique durable – Le PNUD facilitera la coopération entre parties prenantes afin de rétablir l'infrastructure économique et sociale essentielle touchée par le conflit. En travaillant en étroite collaboration avec les autorités régionales et locales dans des régions ciblées touchées par le conflit et en s'appuyant sur le partenariat phare PNUD-Banque européenne d'investissement, le PNUD veillera à ce que les travaux de remise en état soient conçus conformément aux évaluations conjointes des impacts sociaux et environnementaux, de l'intégrité, de l'égalité des sexes, des droits de l'homme et des principes consistant à « reconstruire en mieux ». En partenariat avec les organismes membres d'associations professionnelles, les interventions du programme seront axées sur la création d'emplois et le développement de petites et moyennes entreprises, en transposant à une plus grande échelle dans d'autres régions les pratiques donnant de bons résultats. En partenariat avec l'OIT et en s'appuyant sur une évaluation fonctionnelle du Service de l'emploi de l'État, le PNUD facilitera la coopération entre le Ministère de la politique sociale et des homologues dans les pays des Balkans occidentaux afin de promouvoir l'emploi des hommes et des femmes vulnérables.

20. Rétablir et réformer les structures de gouvernance locale – Conformément au programme de réforme de la décentralisation du Gouvernement, le PNUD appuiera le Ministère du développement régional et les autorités locales pour renforcer les institutions et les processus qui répondent aux besoins socioéconomiques et environnementaux dans les régions touchées par le conflit. En travaillant avec ONU-Femmes, le programme accordera la priorité

à l'autonomisation des femmes en renforçant les capacités organisationnelles et de plaider des groupes de femmes en leur permettant de faire face à la problématique hommes-femmes et aux risques de conflit. Les interventions seront axées sur le partage des connaissances au sein de l'Ukraine et avec d'autres pays par l'apprentissage Sud-Sud et transposera à une plus grande échelle les pratiques efficaces sur la décentralisation et le développement économique.

21. **Accroître la résilience** – Le PNUD fournira des conseils politiques et une assistance technique au Ministère de l'intérieur, au Ministère des territoires temporairement occupés et des personnes déplacées, aux administrations locales, aux forces de l'ordre et aux OSC afin d'améliorer les services, d'instaurer la confiance, de promouvoir le dialogue et la sécurité des citoyens et de protéger les populations touchées par le conflit, les femmes et les filles. Le PNUD œuvrera avec les organismes du secteur de la justice pour développer des mécanismes communautaires d'alerte avancée et des systèmes de surveillance dans les régions touchées par le conflit. Le PNUD collaborera avec les plateformes de services administratifs et d'ONU-Femmes pour faire en sorte que les préoccupations recensées concernant la sécurité des femmes et la violence sexiste soient prises en compte²⁸.

III. Administration du programme et gestion des risques

22. Les modalités de mise en œuvre seront convenues avec les autorités du pays. Le PNUD passera d'une modalité de mise en œuvre essentiellement directe à une modalité de mise en œuvre nationale. Dans le cadre de cette dernière modalité, le PNUD procédera à des micro-évaluations (conformément à la procédure harmonisée de transferts de fonds) de l'aptitude des partenaires de mise en œuvre potentiels à gérer des ressources. Les définitions et classifications des coûts du programme au titre de l'efficacité des activités de développement seront imputées aux projets, conformément à la décision 2013/9 du Conseil d'administration.

23. Le PNUD continuera d'actualiser régulièrement et de suivre les plans de gestion des risques par des mesures en amont de l'analyse de la gestion et des programmes d'adaptation. Les principaux risques et stratégies d'atténuation, sur base de l'analyse de la théorie du changement, sont les suivants :

a) **Dynamique du conflit** – Le conflit actuel présente des risques pour la viabilité du programme et la sécurité du personnel. L'insécurité dans les communautés a augmenté et touche principalement les femmes. Le PNUD va s'associer avec l'Office des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et d'autres organismes de l'ONU pour mettre en œuvre la stratégie d'intervention humanitaire. L'évaluation et l'atténuation des risques seront traitées grâce à l'analyse de l'économie politique et des consultations hebdomadaires avec les principaux partenaires et les fournisseurs de services de sécurité. La continuité éprouvée des opérations et des plans de sécurité et des instructions permanentes sont en place et mises à jour régulièrement pour atténuer les effets des menaces existantes et potentielles pesant sur le personnel du PNUD. Une attention particulière sera accordée à la question de la vulnérabilité des femmes et aux risques qu'elles encourent par la voie de services directs de l'est de l'Ukraine;

b) **Risques fiduciaires et pour la réputation** – Des intérêts économiques particuliers contestent les achats de médicaments financés par le PNUD et les systèmes de lutte contre la corruption. Afin d'atténuer les risques, le PNUD

²⁸ UNDP, Security and Justice in Ukraine, 2017.

continuera de surveiller les médias et de renforcer la communication et les mécanismes de contrôle de la qualité. Il s'emploiera à mobiliser la participation de toutes les principales parties prenantes pour promouvoir la transparence et permettra de mobiliser la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour appliquer les meilleures normes européennes et internationales;

c) **Renforcer la mobilisation des ressources et la viabilité du programme** – La diminution des ressources ordinaires et la dépendance à l'égard de quelques donateurs peuvent avoir une incidence sur la viabilité du programme. Le PNUD s'emploiera à approfondir et diversifier la mobilisation des ressources en ciblant de nouveaux donateurs et des institutions financières internationales. Il continuera d'œuvrer avec les organismes de l'ONU et la Banque mondiale pour rendre opérationnel le fonds d'affectation spéciale pluripartenaires pour le relèvement et la consolidation de la paix. Il poursuivra la mobilisation de ressources communes et la programmation avec ONU-Femmes, le HCR, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et l'Organisation mondiale de la Santé dans des domaines où les évaluations conjointes ont identifié des synergies ou complémentarités. Il continuera également à servir de partenaire de confiance pour la mise en œuvre des ressources gouvernementales. Parmi les stratégies de gestion des risques supplémentaires, on peut citer : les examens périodiques du plan de viabilité financière du PNUD et les résultats d'un processus récent de gestion du changement (qui comprend un « Plan B » destiné à réduire les interventions en cas de réduction du financement); la poursuite de l'imputation des coûts directs aux projets et d'un bon rapport coût-efficacité; et des mesures d'économie supplémentaires pour se préparer aux chocs éventuels. Le PNUD continuera de renforcer la confiance des donateurs en renforçant la communication axée sur les résultats, en faisant appel aux réseaux sociaux et en procédant à des évaluations de la rentabilité;

d) **Suivi et évaluation et qualité des données** – Les risques liés à la qualité des données et le suivi et l'évaluation sont fonction de la crédibilité des données d'enquêtes, du financement suffisant des enquêtes et de l'objectivité réelle et perçue de l'évaluation et des risques pour la sécurité (en particulier dans l'est de l'Ukraine). Les stratégies d'atténuation des risques du PNUD comprennent : l'affectation d'au moins 5 % des ressources au suivi et à l'évaluation, la collaboration avec les unités statistiques et les organisations de recherche afin d'assurer la qualité et la corroboration des données, l'élaboration de listes de contrôle transparentes aux fins des évaluations annuelles et l'utilisation de méthodes novatrices de collecte des données;

24. Le PNUD travaillera en étroite collaboration avec ses partenaires pour transformer les défis en possibilités en renforçant la programmation et en répondant aux nouveaux besoins. Dans l'est de l'Ukraine, il continuera de coopérer avec d'autres organismes de l'ONU pour accroître la résilience des communautés touchées par le conflit. Un programme commun avec ONU-Femmes renforcera l'autonomisation économique des femmes au moyen d'investissements dans l'entrepreneuriat des femmes, un renforcement des activités de plaidoyer et l'intégration d'une budgétisation favorisant l'égalité des sexes dans les stratégies de développement. L'engagement du PNUD avec le Ministère de la santé pour l'achat de médicaments fournira de possibilités supplémentaires d'offrir des médicaments vitaux et de diriger les réformes vers l'édification d'un système de soins de santé ouvert et efficace.

25. Dans l'ensemble de la programmation, le PNUD entreprendra des évaluations des risques environnementaux et une cartographie des dangers à l'aide de l'outil éclair d'évaluation environnementale, surveillera le respect des mesures de sauvegarde environnementales et sociales et mettra en œuvre les principes de

précaution pour chaque programme ou projet²⁹. On tirera parti des occasions offertes par les partenariats Sud-Sud existants mis en place par le PNUD, par exemple, entre le Ministère ukrainien de l'infrastructure et les autorités locales de la République de Corée sur des modèles d'infrastructure verts et propres.

IV. Suivi et évaluation

26. Les activités de suivi et d'évaluation seront menées en partenariat avec le Gouvernement, la société civile et les organismes de l'ONU grâce à des réunions et des évaluations du Conseil des programmes/projets. En assurant la présidence du groupe de suivi et d'évaluation du PNUAD, le PNUD dirigera les efforts de l'ONU visant à assurer la cohérence et la qualité du suivi, la collecte des données, l'analyse, la corroboration, et la présentation de rapports et l'évaluation. Le PNUD encouragera l'utilisation des systèmes nationaux pour surveiller les indicateurs de résultats, et appuiera le renforcement des capacités de gestion des données. Il collaborera avec des partenaires pour assurer l'analyse, l'utilisation et la diffusion appropriées des données afin de promouvoir la programmation et l'élaboration de politiques fondées sur les faits. À l'issue de la modernisation des unités de suivi et d'évaluation et de communication, le bureau de pays investira dans des méthodes de collecte des données novatrices, telles que les boucles de rétroaction et les mégadonnées. Le succès des projets pilote mis en œuvre sur des plateformes de données ouvertes pour le Parlement, la société civile et les achats de médicaments seront amplifiés dans d'autres domaines de programmation (par exemple, la décentralisation, la lutte contre la corruption). Le PNUD continuera d'investir dans les capacités de suivi et d'évaluation du personnel.

27. Le PNUD renforcera les capacités du Ministère du développement économique et du commerce et d'autres ministères d'exécution afin de surveiller la mise en œuvre des objectifs de développement durable, entre autres, par l'élaboration de méthodologies de mesure et en veillant à assurer la conformité aux normes internationales. Il collaborera avec le Service national de la statistique pour résoudre les problèmes des données manquantes, de la qualité et de la ventilation par sexe, âge, zone géographique et de la vulnérabilité. Les objectifs serviront de cadre à un programme pluriannuel de gestion de la recherche et des connaissances, qui sera élaboré en collaboration avec les principaux groupes de réflexion, les OSC et les centres de recherche universitaires.

28. Des problèmes persistent concernant la disponibilité, la fiabilité et la fréquence des données et des statistiques nationales, y compris sur la cohésion dans l'est de l'Ukraine, de la confiance dans les institutions chargées de la justice et de la sécurité et de l'efficacité des achats transparents effectués par le Ministère de la santé. Le PNUD s'emploiera à combler ces lacunes en appuyant les principales études, telles que les enquêtes annuelles sur la cohésion sociale et la réconciliation et la confiance dans les principales institutions judiciaires, ainsi que les analyses coût-efficacité annuelles des achats de médicaments et de produits médicaux (en collaboration avec le Service national de la statistique, les organismes de l'ONU et les organisations de recherche telles que, la Kiev School of Economics et l'Institute of the National Academy of Sciences). Au titre de sept indicateurs de résultats, le PNUD agira en partenariat avec des institutions telles que le Service national de la statistique et les administrations régionales pour effectuer des évaluations annuelles de données secondaires.

²⁹ https://docs.unocha.org/sites/dms/Documents/FEAT_Version_1.1.pdf.

Le programme s'appuie sur de multiples évaluations qui ont identifié des écarts entre les sexes dans les trois trajectoires : il comprend des résultats explicites du point de vue de la problématique hommes-femmes, des résultats et des indicateurs dans chaque trajectoire; le marqueur de l'égalité hommes-femmes du PNUD sera utilisé pour suivre les résultats de l'égalité des sexes. Les résultats du marqueur seront corroborés par les résultats de l'analyse obligatoire de l'égalité des sexes fournie par les experts en la matière dans chaque programme ou projet. En outre, le PNUD veillera à ce qu'au moins 15 % de toutes les ressources contribuent à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.

Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour l'Ukraine (2018-2022)

Priorité nationale : Des institutions de gouvernance participative, efficace et responsable sont en mesure de répondre aux besoins des citoyens et de fournir des services publics de qualité

Objectifs de développement durable correspondants adoptés au niveau national : 5, 10, 16

Réalisation 1 énoncée dans le PNUAD : D'ici 2022, les femmes et les hommes, les filles et les garçons participent au processus de prise de décisions et jouissent des droits de l'homme, de l'égalité des sexes et de services publics efficaces, transparents et non discriminatoires

Réalisation 2 du Plan stratégique, 2014-2017 : Il est répondu aux attentes des citoyens en ce qui concerne la liberté d'expression, le développement, l'état de droit et le respect du principe de responsabilité, grâce à des systèmes de gouvernance démocratiques plus solide

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte des données et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources par réalisation (en dollars É.-U.)
<p>1.1 Part de la population satisfaite de l'utilisation récente des services publics, par sexe et âge (SDG)</p> <p>Niveau de référence (2017) : N/A</p> <p>Niveau cible (2020) : 40 %</p>	<p>Source : Enquête PNUD</p> <p>Fréquence de la collecte : biennale</p> <p>Entité responsable : PNUD, UNICEF</p>	<p>Produit 1.1. Les autorités régionales et locales ont amélioré leurs connaissances et leurs compétences pour faire participer les communautés à la planification, la coordination, la fourniture et le suivi de la fourniture de services publics.</p> <p><i>Indicateur 1.1.1</i> : Part des personnes ayant un meilleur accès aux services sociaux et de santé, fournis avec l'appui du PNUD</p> <p>Niveau de référence (2016) : 0 %</p> <p>Niveau cible (2022) : 20 % (femmes), 20 % (hommes); 20 % (groupes vulnérables)</p> <p>Source : Rapports annuels des Ministères de la santé et des politiques sociales</p>		<p>Ressources ordinaires</p> <p>566 400 dollars</p> <p>Autres ressources</p> <p>41 900 000 dollars</p>
<p>1.2 Existence de cadres juridiques qui encouragent, appliquent et surveillent l'égalité et la non-discrimination (SDG)</p> <p>Niveau de référence (2016) : 3</p> <p>Niveau cible (2020) : 4</p>	<p>Source : Parlement</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>Entité responsable : ONU-Femmes, OIT</p>	<p><i>Indicateur 1.1.2</i> : Nombre de personnes jouissant d'un accès élargi aux services administratifs avec l'appui du PNUD</p> <p>Niveau de référence (2016) : 13 496 (hommes), 14 621 (femmes)</p> <p>Niveau cible (2022) : 23 500 (hommes), 26 500 (femmes)</p> <p>Source : Base de données du programme Approche communautaire de développement local</p>		
<p>1.3 Confiance du public dans le système judiciaire (SDG)</p> <p>Niveau de référence (2015) : 5 %</p> <p>Niveau cible (2020) : 35 %</p>	<p>Source : Enquête de la Fondation pour les initiatives démocratiques</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>Entité responsable : PNUD</p>			
<p>1.4 Pourcentage de femmes au Parlement (Cadre intégré de résultats et d'allocation de ressources)</p>	<p>Source : Base de données de l'Union interparlementaire</p> <p>Fréquence de la collecte :</p>	<p>Produit 1.2 Les institutions, les systèmes, les lois et les politiques au niveau national favorisent la réalisation équitable des droits de l'homme, en particulier pour les groupes vulnérables</p>		

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte des données et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources par réalisation (en dollars É.-U.)
SDG, PNUD (IRRF) 2.3 Niveau de référence (2015) : 12 % Niveau cible (2020) : 30 %	annuelle Entité responsable : PNUD, ONU-Femmes	<i>Indicateur 1.2.1</i> : Nombre de nouvelles politiques et de réformes institutionnelles ciblant les groupes les plus vulnérables, notamment les personnes handicapées [IRRF 1.2.1] Niveau de référence (2016) : 0 Niveau cible (2022) : 7 Source : OSC/rapports des ministères d'exécution		
1.5 Notation de l'indice de perception de la corruption (SDG) Niveau de référence (2015) : 27 Niveau cible (2020) : 40	Source : Transparency International Fréquence de la collecte : annuelle Entité responsable : PNUD, ONUDC	<i>Indicateur 1.2.2</i> : Part des recommandations de l'examen périodique universel 2017 mises en œuvre Niveau de référence (2017) : 0 % Niveau cible (2022) : Recommandations en attente de l'examen périodique universel 2017		
1.6 Part des survivants de violences physiques ou sexuelles qui ont cherché de l'aide Niveau de référence (2014) : 32 % Niveau cible (2020) : 50 %	Source : Enquête FNUAP Fréquence de la collecte : Tous les cinq ans Entité responsable : FNUAP, ONU-Femmes	Source : Rapports annuels du Médiateur <i>Indicateur 1.2.3</i> : Nombre de cas traités par le Médiateur (pour 10 000 habitants) Niveau de référence (2016) : 5,3 Niveau cible (2022) : 8 Source : Rapports annuels du Médiateur		
		Produit 1.3 La société civile est davantage engagée dans les processus de développement national		
		<i>Indicateur 1.3.1</i> : Nombre de nouvelles politiques et stratégies élaborées et rendues opérationnelles avec la participation active des OSC Niveau de référence (2016) : 0 Niveau cible (2022) : 10 Source : OSC/rapports des ministères d'exécution		
		<i>Indicateur 1.3.2</i> : Nombre de plateformes des OCS ayant des stratégies et des financements visant à renforcer l'engagement citoyen Niveau de référence (2016) : 6 Niveau cible (2022) : 15 Source : Rapports OSC		

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte des données et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources par réalisation (en dollars É.-U.)
		<p>Produit 1.4. Les institutions de l'état de droit sont dotées des capacités et fonctions nécessaires pour s'acquitter efficacement de leur mandat.</p> <p><i>Indicateur 1.4.1</i> : Part des personnes qui font confiance aux institutions judiciaires appuyées par le PNUD <i>Niveau de référence (2016)</i> : 23,5 % <i>Niveau cible (2022)</i> : 33 % <i>Source</i> : Enquête de la Fondation pour les initiatives démocratiques</p> <p><i>Indicateur 1.4.2</i> : Mesure dans laquelle le Parlement a amélioré les capacités administratives et les ressources humaines requises pour s'acquitter de son mandat en ce qui concerne l'élaboration des lois, le suivi et la représentation [IRRF 2.1.1.A]³⁰ <i>Niveau de référence (2016)</i> : 2 <i>Niveau cible (2022)</i> : 4 <i>Source</i> : Évaluation annuelle du PNUD sur base des données administratives du Parlement</p> <p><i>Indicateur 1.4.3</i> : Part des agents de la fonction publique déclarant des avoirs au registre ouvert chaque année <i>Niveau de référence (2016)</i> : 17,5 % <i>Niveau cible (2022)</i> : 95 % <i>Source</i> : Rapports de l'Agence nationale de prévention de la corruption</p> <p>Produit 1.5 Mesures intensifiées et appliquées pour prévenir et combattre la violence domestique et sexiste</p> <p><i>Indicateur 1.5.1</i> : Nombre de victimes de violence domestique et sexiste ayant bénéficié de services juridiques et de sécurité améliorés, fournis avec l'aide du PNUD <i>Niveau de référence (2016)</i> : 0 <i>Niveau cible (2022)</i> : 5 000 <i>Source</i> : Rapports du MSP</p>		

³⁰ Le PNUD n'a pas créé les capacités administratives du Parlement (0), n'a pas amélioré (1), a amélioré très partiellement (2), a amélioré dans une mesure partielle (3), a amélioré dans une large mesure.

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte des données et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources par réalisation (en dollars É.-U.)
Priorité nationale : Créer un climat favorable pour les affaires, appuyer le développement de petites et moyennes entreprises, attirer les investissements, faciliter le commerce international et renforcer l'efficacité du marché de l'emploi				
Objectifs de développement durable correspondants adoptés au niveau national : 1,8,9,10				
Réalisation 4.1 énoncée dans le PNUAD : D'ici 2022, tous les hommes et les femmes, en particulier les jeunes, bénéficient sur un pied d'égalité d'un environnement favorable qui comprend le marché de l'emploi, l'accès à un emploi décent et les possibilités économiques				
Réalisation 1 du Plan stratégique, 2014-2017 : La croissance et le développement sont inclusifs et durables, générant les capacités de production nécessaires pour créer des emplois et des moyens de subsistance pour les pauvres et les exclus				
2.1 Taux d'emploi de la population âgée de 15 à 70 ans, par sexe et âge (IRRF 1.1) <i>Niveau de référence (2016)</i> : 24,4 % (femmes de 15 à 24 ans), 29,6 % (homme de 15 à 24 ans), 51,6 % (total femmes), 61,6 % (total hommes) <i>Niveau cible (2020)</i> : 27 % (femmes de 15 à 24 ans), 31 % (hommes de 15 à 24 ans), 54 % (total femmes), 63 % (total hommes)	<i>Source</i> : Service national de la statistique <i>Fréquence de la collecte</i> : trimestrielle <i>Entité responsable</i> : OIT, PNUD, FNUAP	Produit 2.1 Les institutions nationales et sous-nationales sont mieux à même d'élaborer et d'appliquer des politiques et mesures qui génèrent des emplois et des moyens de subsistance durables <i>Indicateur 2.1.1</i> : Nombre de nouveaux emplois et moyens de subsistance généré [IRRF 1.1.1] <i>Niveau de référence (2016)</i> : 0 <i>Niveau cible (2022)</i> : 90 000 (hommes), 130 000 (femmes), 30 000 (jeunes) <i>Source</i> : Évaluation annuelle du PNUD basée sur les bases de données et examens du projet		
2.2 Écart salarial entre hommes et femmes (IRRF 4.1) <i>Niveau de référence (2016)</i> : 1,34 <i>Niveau cible (2020)</i> : 1,25	<i>Source</i> : Service national de la statistique <i>Fréquence</i> : trimestrielle <i>Entité responsable</i> : OIT, PNUD, ONU-Femmes	<i>Indicateur 2.1.2</i> : Mesure dans laquelle les politiques, les systèmes et/ou les mesures institutionnelles sont en place et mis à l'échelle nationale et sous-nationale pour générer et renforcer l'emploi et les moyens de subsistance [IRRF 1.1.2] ³¹ <i>Niveau de référence (2016)</i> : 1 <i>Niveau cible (2022)</i> : 3 <i>Source</i> : Évaluation annuelle basée sur les bases de données et examens du projet		
2.3 Classement dans l'Indice « facilité de faire des affaires » (SDG) <i>Niveau de référence (2015)</i> : 81 <i>Niveau cible (2020)</i> : 30	<i>Source</i> : Indice de la Banque mondiale « facilité de faire des affaires » <i>Fréquence de la collecte</i> : annuelle	Produit 2.2 Les institutions publiques et les entités privées coopèrent efficacement pour améliorer le climat des affaires <i>Indicateur 2.2.1</i> : Part des membres d'organismes membres d'associations professionnelles appuyées par le PNUD satisfaits du climat des affaires <i>Niveau de référence (2016)</i> : Enquête de référence en attente (octobre)		

³¹ Ne s'est pas améliorée (1), s'est améliorée très partiellement (2), dans une mesure partielle (3), dans une large mesure (4).

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte des données et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources par réalisation (en dollars É.-U.)
	Entité responsable : OIT, PNUD	2017) Niveau cible (2022) : Enquête de référence en attente Source : Rapports des associations commerciales/enquêtes sur les entreprises Indicateur 2.2.2 : Nombre d'entreprises bénéficiant d'un appui consultatif accru Niveau de référence (2016) : 0 Niveau cible (2022) : 30 (total); 10 (dirigées par des femmes) Source : Rapports d'associations commerciales /Chambre de commerce		
Priorité nationale : Amélioration de la qualité de l'environnement, maintien de la stabilité de l'écosystème, sécurité énergétique et passage à une utilisation des ressources énergétiques novatrice, efficace et durable				
Objectifs de développement durable correspondants adoptés au niveau national : 6,7,11,12,13,14,15				
Réalisation 4.2 énoncé dans le PNUAD : D'ici 2022, les institutions nationales, les entreprises privées et les communautés mettent en œuvre des politiques et pratiques favorables à l'égalité des sexes pour parvenir à une gestion durable des ressources naturelles, à la préservation des écosystèmes, l'atténuation, l'adaptation aux changements climatiques et la création d'emplois verts				
Réalisation 1 du Plan stratégique 2014-2017. La croissance et le développement sont inclusifs et durables, générant les capacités de production nécessaires pour créer des emplois et des moyens de subsistance pour les pauvres et les exclus				
3.1 Part des zones territoriales et des réserves naturelles dans l'ensemble du territoire (SDG) Niveau de référence (2015) : 6,3 % Niveau cible (2020) : 10,4 %	Source : Ministère de l'écologie et des ressources naturelles Fréquence de la collecte : annuelle Entité responsable : FAO	Produit 3.1 Les mesures globales portant sur l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets dans divers secteurs sont renforcées Indicateur 3.1.1 : Mesure dans laquelle la mise en œuvre des mesures globales (plans, d'émissions et à stratégies, politiques, programmes et budgets) pour réaliser les objectifs de développement à faibles niveaux l'épreuve du changement climatique s'est améliorée [IRRF 1.4.2] ³² Niveau de référence (2016) : 1 Niveau cible (2022) : 4 Source : Étude théorique annuelle (plans, stratégies, politiques, programmes et budgets) Indicateur 3.1.2 : Nombre de fonctionnaires locaux et de membres des OSC ayant de meilleures connaissances et compétences en matière de planification et de gestion efficaces du changement climatique grâce à la	Ministères de l'agriculture, de l'énergie, de l'infrastructure, de l'écologie et des ressources naturelles, du développement économique et du commerce, du développement régional, Agence de l'État pour l'efficacité	Ressources ordinaires 566 400 dollars Autres ressources 41 900 000 dollars
3.2 Part de l'énergie produite à partir de sources renouvelables dans la consommation finale totale (SDG) Niveau de référence (2015) : 4,9 % Niveau cible (2020) : 11 %	Source : Service national de la statistique Fréquence de la collecte : annuelle Entité responsable : PNUD			
3.3 Part de la population	Source : Service national de la			

³² Ne s'est pas améliorée (1), s'est améliorée très partiellement (2), dans une mesure partielle (3), dans une large mesure (4).

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte des données et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources par réalisation (en dollars É.-U.)
<p>bénéficiaire d'une couverture améliorée en énergie rentable et durable dans le secteur public par sexe [IRRF 1.4.]</p> <p>Niveau de référence (2016) : 0 Niveau cible (2022) : 15 % (femmes) 15 % (hommes)</p>	<p>statistique</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>Entité responsable : PNUD</p>	<p>formation du PNUD</p> <p>Niveau de référence (2016) : 0 Niveau cible (2022) : 300 (femmes), 300 (hommes)</p> <p>Source : Bases de données du projet, documents de formation</p> <p>Produit 3.2 Les autorités et les communautés locales adoptent des solutions durables et favorables à l'égalité des sexes pour une meilleure efficacité énergétique et un accès moderne à l'énergie, en particulier l'énergie renouvelable</p> <p><i>Indicateur 3.2.1</i> : Nombre de nouveaux sites de production d'énergie renouvelable Niveau de référence (2016) : 0 Niveau cible (2022) : 20 Source : Rapport du Ministère de l'énergie</p> <p><i>Indicateur 3.2.2</i> : Nombre d'espaces publics et de bâtiments ayant un niveau amélioré d'efficacité énergétique dans les municipalités cibles Niveau de référence (2016) : 0 Niveau cible (2022) : 20 (espaces publics), 20 (bâtiments) Source : Rapports du Ministère du développement régional</p> <p><i>Indicateur 3.2.3</i> : Nombre de nouveaux emplois verts créés avec l'appui du PNUD, ventilé par sexe Niveau de référence (2016) : 0 Niveau cible (2022) : 1 400 (hommes), 1 600 (femmes) Source : Bases de données du projet/ évaluation annuelle</p> <p>Produit 3.3 Les autorités locales développent des solutions favorables à l'égalité de sexes aux niveaux sous-nationaux pour la gestion durable des ressources naturelles, des services écosystémiques, des produits chimiques et des déchets</p> <p><i>Indicateur 3.3.1</i> : Nombre de nouveaux mécanismes de partenariat dotés d'un financement en faveur de solutions de gestion durable des ressources naturelles, des services écosystémiques, des produits chimiques et des déchets au niveau sous-national [IRRF 1.3.1] Niveau de référence (2016) : 0 Niveau cible (2022) : 17</p>	<p>énergétique, Bureau du Président</p> <p>OSC, GEF, IFC, UE, USAID</p>	

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte des données et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources par réalisation (en dollars É.-U.)
<p><i>Source</i> : Ministère de l'écologie et des ressources naturelles, rapports de l'administration régionale</p>				
<p><i>Indicateur 3.3.2</i> : Nombre de nouveaux partenariats en faveur de la gestion durable des ressources naturelles et intégrant les principes de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</p>				
<p><i>Niveau de référence (2016)</i> : 0</p>				
<p><i>Niveau cible (2022)</i> : 10</p>				
<p><i>Source</i> : Ministère de l'écologie et des ressources naturelles, rapports des administrations régionales</p>				
<p>Priorité nationale : Relèvement et consolidation de la paix dans l'est de l'Ukraine, ce qui implique la facilitation du développement socioéconomique des communautés locales dans le but d'améliorer la qualité de vie en renforçant leurs capacités et leur stabilité</p>				
<p>Objectifs de développement durable correspondants adoptés au niveau national : 16</p>				
<p>Réalisation 3.1 énoncée dans le FNUAP : D'ici 2022, les communautés, notamment les personnes vulnérables et déplacées sont plus résilientes et bénéficient équitablement d'une plus grande cohésion sociale, de services de qualité et d'un soutien au relèvement</p>				
<p>Réalisation 6 du Plan stratégique, 2014-2017. Après un conflit ou une catastrophe naturelle, le relèvement est rapide et le retour sur le chemin du développement durable se fait sans tarder</p>				
<p>4.1 Niveau de cohésion sociale dans l'est de l'Ukraine (niveau des tensions entre les groupes; niveau de confiance dans les autorités locales et centrales) sur une échelle de 1 to 10 <i>Niveau de référence (2017)</i> : Enquête de référence en attente (Septembre 2017) <i>Niveau cible (2022)</i> : Enquête de référence</p>	<p><i>Source</i> : Enquêtes cohésion sociale et réconciliation (SCORE) <i>Fréquence de la collecte</i> : biennale <i>Entité responsable</i> : OIM, PNUD, UNICEF</p>	<p>Produit 4.1 Les communautés touchées par le conflit se sentent davantage en sécurité et sont satisfaites des services de sécurité, à la suite de l'appui du PNUD</p> <p><i>Indicateur 4.1.1</i> : Part des femmes et des hommes touchés par le conflit qui se sent en sécurité à l'extérieur de la maison <i>Niveau de référence (2016)</i> : 37 % (femmes), 75 % (hommes) <i>Niveau cible (2022)</i> : 47 % (femmes); 85 % (hommes) <i>Source</i> : Enquêtes de justice et de sécurité du PNUD</p>	<p>Autorités et communautés locales, Ministère de territoires temporairement occupés et des personnes déplacées; du développement régional, des politiques sociales, de la jeunesse et des sports, Police nationale, Service public de l'emploi</p>	<p>Ressources ordinaires : 944 000 dollars</p> <p>Autres ressources : 75 600 000 dollars</p>
<p>4.2 Proportion des femmes et de filles ayant fait l'objet de violence physique, sexuelle ou psychologique au cours des 12 derniers mois, selon la forme de violence (SDG, IRRF 4.3) <i>Niveau de référence (2014)</i> : 17 %</p>	<p><i>Source</i> : Enquête FNUAP (basée sur le DHS) <i>Fréquence de la collecte</i> : Tous les 5 ans <i>Entité responsable</i> : PNUD, FNUAP, HCR, ONU-Femmes</p>	<p><i>Indicateur 4.1.2</i> : Part des femmes et des hommes touchés par le conflit satisfaits de la qualité des services de sécurité avec l'appui du PNUD <i>Niveau de référence (2016)</i> : 53 % (femmes); 68 % (hommes) <i>Niveau cible (2022)</i> : 63 % (femmes); 78 % (hommes) <i>Source</i> : Enquêtes SCORE</p> <p><i>Indicateur 4.1.3</i> : Note des tensions entre les groupes <i>Niveau de référence (2016)</i> : En attendant l'enquête de référence</p>		

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte des données et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources par réalisation (en dollars É.-U.)
(toute forme), 8,8 % (physique), 2 % (sexuelle), 14 % (psychologique) Niveau cible (2020) : 15 % (toute forme), 6 % (physique), 1 % (sexuelle), 10 % (psychologique)	Source : Enquêtes SCORE Fréquence de la collecte : biennale Entité responsable : OIM, PNUD, UNICEF	(Septembre 2017) Niveau cible (2022) : 20 % au-dessus du niveau de référence Source : Enquêtes SCORE Produit 4.2 Les hommes et les femmes touchés par la crise ont plus de possibilités de retrouver une source de revenu durable, y compris des emplois, créés avec l'aide du PNUD	OIT, OIM, ONU-Femmes, HCR, UNICEF, OCHA, VNU	BEI, UE, Gouvernements tchèque, japonais, néerlandais, polonaise, roumain, suédois, suisse, UK Aid, USAID,
4.3 Mesure dans laquelle les gens dans l'est de l'Ukraine se sentent en sécurité dans leur communauté, par sexe et âge sur une échelle de 1 à 10 Niveau de référence (2017) : En attendant l'enquête de référence (Septembre 2017) Niveau cible (2022) : En attendant l'enquête de référence	Source : Enquêtes SCORE Fréquence de la collecte : biennale Entité responsable : OIM, PNUD, UNICEF	Indicateur 4.2.1 : Nombre de personnes bénéficiant d'emplois d'urgence et autres moyens de subsistance en situation de crise ou d'après crise [IRRF 6.1.1] Niveau de référence (2016) : 0 Niveau cible (2022) : 100 000 (femmes), 50 000 (hommes) Source : Évaluations annuelles du PNUD /des administrations régionales Indicateur 4.2.2 : Nombre d'hommes et de femmes touchés par le conflit bénéficiant d'une meilleure infrastructure et de services publics de qualité avec l'aide du PNUD Niveau de référence (2016) : 0 Niveau cible (2022) : 1 000 000 (femmes), 1 000 000 (hommes) Source : Évaluations annuelles du PNUD /des administrations régionales Produit 4.3 Les autorités nationales et régionales ont les connaissances et les compétences nécessaires pour faire participer les communautés à la planification favorable à l'égalité de sexes, la coordination, la fourniture et le suivi des efforts de relèvement	BEI, UE, Gouvernements tchèque, japonais, néerlandais, polonaise, roumain, suédois, suisse, UK Aid, USAID,	BEI, UE, Gouvernements tchèque, japonais, néerlandais, polonaise, roumain, suédois, suisse, UK Aid, USAID,
		Indicateur 4.3.1 : Nombre d'organismes gouvernementaux nationaux et régionaux ayant de meilleures aptitudes dans les domaines de l'engagement communautaire, de la planification favorable à l'égalité des sexes, de la coordination et du suivi des efforts de relèvement Niveau de référence (2016) : 0 Niveau cible (2022) : 6 Source : Évaluations annuelles du PNUD, des administrations régionales		